



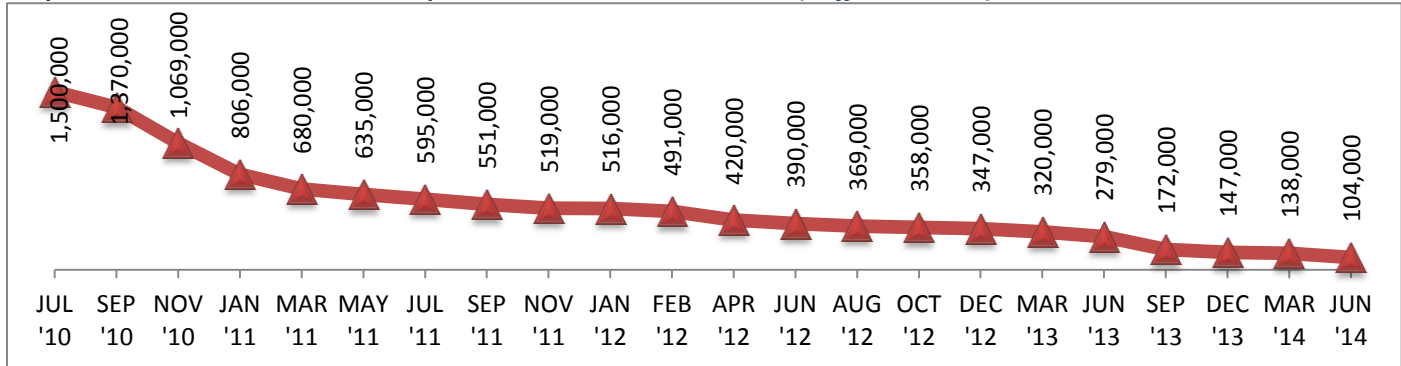
MATRICE DE SUIVI DU DEPLACEMENT (DTM) HAITI

Numéro 19, Juin 2014

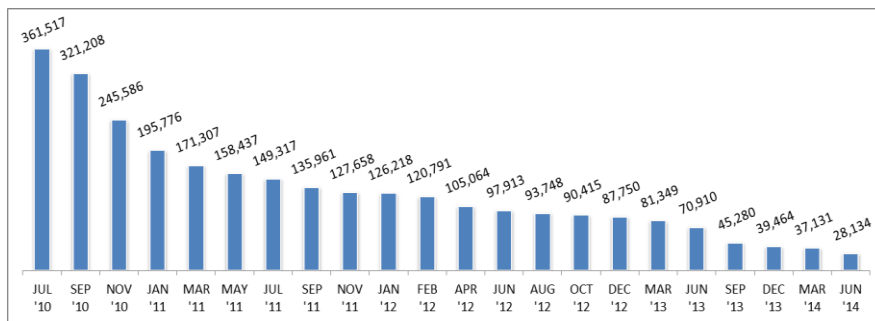
FAITS SAILLANTS

- 172 sites demeurent ouverts, correspondant à 28,134 ménages ou 103,565 individus déplacés.
- Une diminution de 33,978 ménages PDIs, soit 8,997 IDP ménages, a été enregistrée. Ceci correspond respectivement à une baisse de 24.70% du nombre d'individus et une baisse de 24.23% du nombre de ménages déplacés.
- Depuis Juillet 2010, le nombre de ménages PDIs a diminué de 92.22% et le nombre de sites de déplacés a baissé de 88.94%.
- 71 camps de déplacés ont été fermés entre Mars et Juin 2014.
- Au cours de la période concernée par ce rapport, les subventions au logement ont permis la fermeture de 70 sites et la relocalisation de 9,083 ménages.
- 1 camp, logeant 88 ménages (soit 305 personnes), a été fermé du fait d'une éviction.
- Aucun camp n'a été fermé grâce au retour spontané de ses habitants.

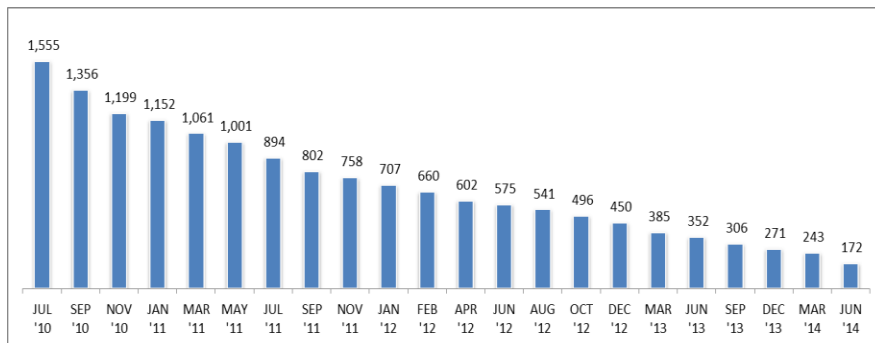
Grappe 1: Nombre total d'individus déplacés de Juillet 2010 à Juin 2014 (chiffres arrondis)



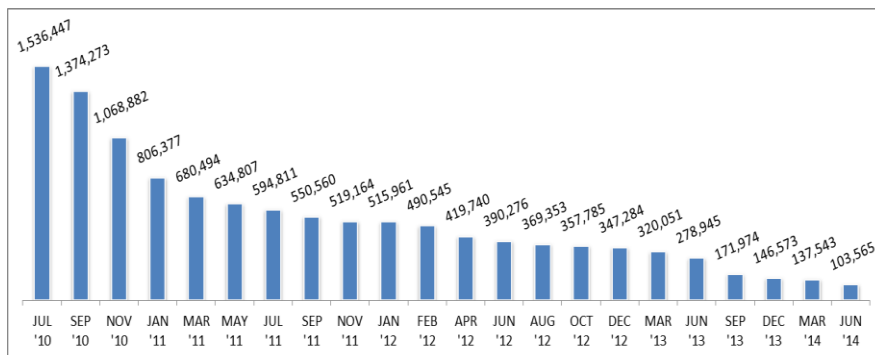
Les graphiques suivants décrivent la tendance de diminution des sites, ménages et individus déplacés depuis le premier mois de mise en œuvre de la DTM (juillet 2010) jusqu'à la période actuelle terminée le 30 Juin 2014.



Grappe 2 - Nombre de ménages



Grappe 3 – Nombre de sites



Grappe 4 – Nombre d'individus

1. DEPLACES VIVANT TOUJOURS DANS LES CAMPS : SITES ET POPULATION DE DEPLACES

1.1 Tendance globale de la population déplacée

Plus de quatre ans après le tremblement de terre dévastateur du 12 janvier 2010, approximativement 28,134 ménages ou 103,565 individus vivent toujours dans 172 sites de déplacés. Ceci représente une diminution d'environ 92.22% de la population déplacée et de 88.94% du nombre de sites en comparaison aux figures de 2010 (lorsque les mouvements internes étaient à leur pic).

Depuis la publication de la dernière Matrice (Mars 2014), une baisse de 24.7% du nombre de PDIs et une réduction de 24.23% du nombre de ménages PDIs ont été observées.

Tableau A: Comparaison du nombre de sites de déplacés, ménages et individus par commune en Juillet 2010, Mars 2014 et Juin 2014

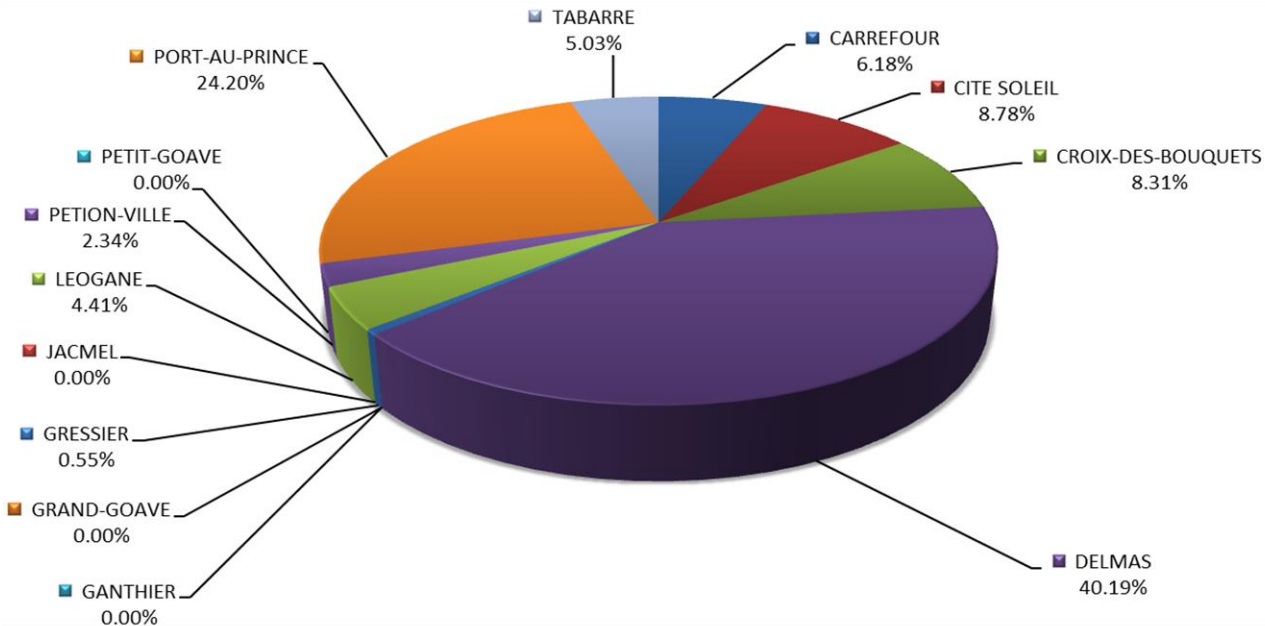
Commune	Sites July '10	Sites Mar '14	Sites Jun '14	Households July '10	Households Mar '14	Households Jun '14	Individuals July '10	Individuals Mar '14	Individuals Jun '14
CARREFOUR	165	52	30	46,060	3,915	1,738	195,755	12,895	6,033
CITE SOLEIL	63	20	18	16,535	2,751	2,471	70,273	10,818	8,292
CROIX-DES-BOUQUETS	115	5	5	24,722	2,328	2,337	105,064	10,732	10,760
DELMAS	283	44	32	82,984	14,378	11,308	352,675	53,400	40,975
GANTHIER	7	-	-	1,438	-	-	6,111	-	-
GRAND-GOAVE	60	-	-	8,157	-	-	34,665	-	-
GRESSIER	67	3	3	11,274	167	155	47,916	654	612
JACMEL	54	-	-	6,145	-	-	26,115	-	-
LEOGANE	252	13	11	39,246	1,254	1,242	166,799	5,068	5,039
PETION-VILLE	109	25	5	24,115	2,201	659	102,482	8,498	3,328
PETIT-GOAVE	100	-	-	12,250	-	-	52,062	-	-
PORT-AU-PRINCE	195	65	63	71,414	7,774	6,808	303,529	27,123	22,983
TABARRE	85	16	5	17,177	2,363	1,416	73,001	8,355	5,543
Total	1,555	243	172	361,517	37,131	28,134	1,536,447	137,543	103,565
Diff Mar '14 - Jun '14	Sites		-71	Households		-8,997	Individuals		-33,978
% of Mar '14 found in Jun '14			70.78%			75.77%			75.30%
% of decrease in Jun '14			29.22%			24.23%			24.70%

Pendant la période couverte par ce rapport, certains sites ont vu leur population augmenter de façon significative. Suite aux observations des agents de l'OIM durant les enregistrements, et aux entretiens menés avec les ménages concernés, cette augmentation ne peut pas être attribuée à un facteur unique mais découle plutôt de plusieurs éléments concomitants. Ces facteurs multiples incluent notamment des familles séparées ou des réponses négatives aux mécanismes de doléances dans les camps ciblés pour fermeture et contraignant donc les familles concernées à déménager vers des camps demeurant ouverts dans la zone. Cette tendance confirme les observations émises lors du dernier rapport DTM dans lequel environ 30 camps avaient vu leur population augmenter.

1.1 Ménages déplacés et Personnes

A la fin Juin 2014, 28,134 ménages – soit 103,565 personnes – demeuraient dans 172 sites ouverts. En comparaison au rapport précédent issu au mois de Mars, cela correspond à une diminution nette de 8,997 ménages PDI (soit 33,978 personnes déplacées).

Graph 5: Ménages déplacés vivant toujours dans les camps en Juin 2014



Les trois communes ayant la population la plus élevée sont les suivantes:

1. Delmas avec la population la plus élevée : 11,308 ménages (40.19% des ménages) correspondant à 42,994 individus (40.45% des individus déplacés);
2. Port-au-Prince avec la deuxième population la plus élevée : 6,808 ménages (24.20 % des ménages déplacés), correspondant à 22,983 individus (21.62% des individus déplacés) ;
3. Cite Soleil avec la troisième population la plus élevée : 2,471 ménages (8.78% des ménages déplacés), correspondant à 8,904 individus (8.38% des individus déplacés).

Ces trois communes comprennent 73.17% des ménages déplacés à cause du tremblement de terre du 12 janvier 2010. Les communes restantes de la zone métropolitaine de Port au Prince (Carrefour, Croix-des-Bouquets, Pétion-Ville, and Tabarre) abritent entre 150 et 2,300 ménages ; ensemble, elles représentent 21.86% du total des ménages déplacés.

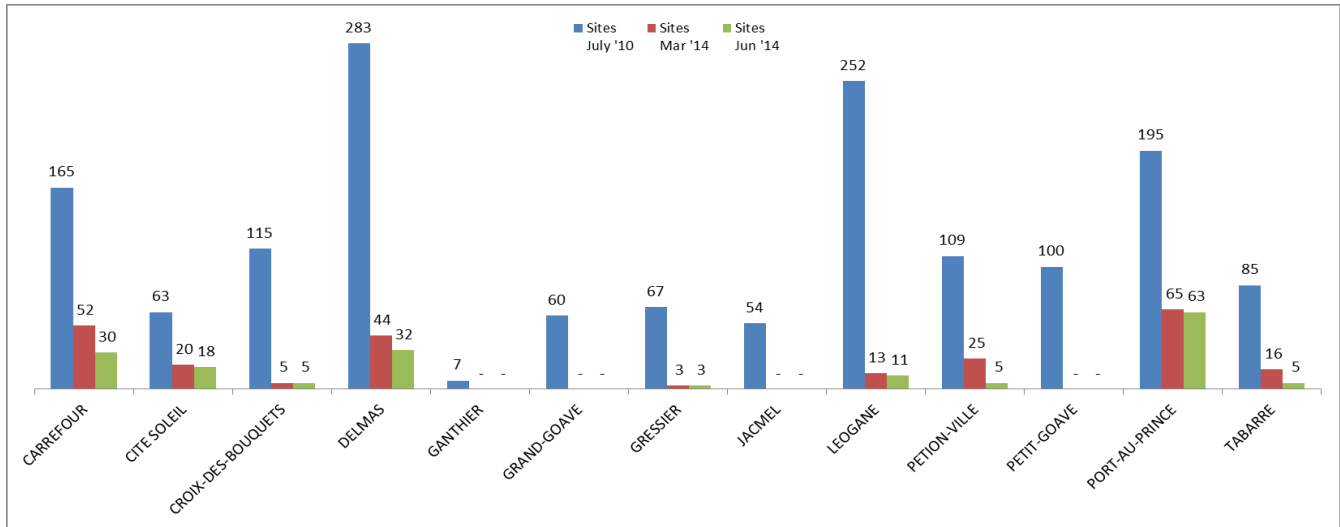
Dans les régions des Palmes, Léogane abrite 1,242 ménages (ou 5,309 personnes), correspondant à 4.41% de la population déplacée restante. Gressier abrite 1.74% de la population déplacée, soit 167 ménages (ou 612 personnes).

1.2 Sites de déplacés

Au 30 Juin 2014, 172 sites demeurent ouverts. Ceci représente une diminution de 88.94% du nombre de sites en comparaison à juillet 2010 et une diminution de 29.22% en comparaison à la période précédente en Mars 2014.

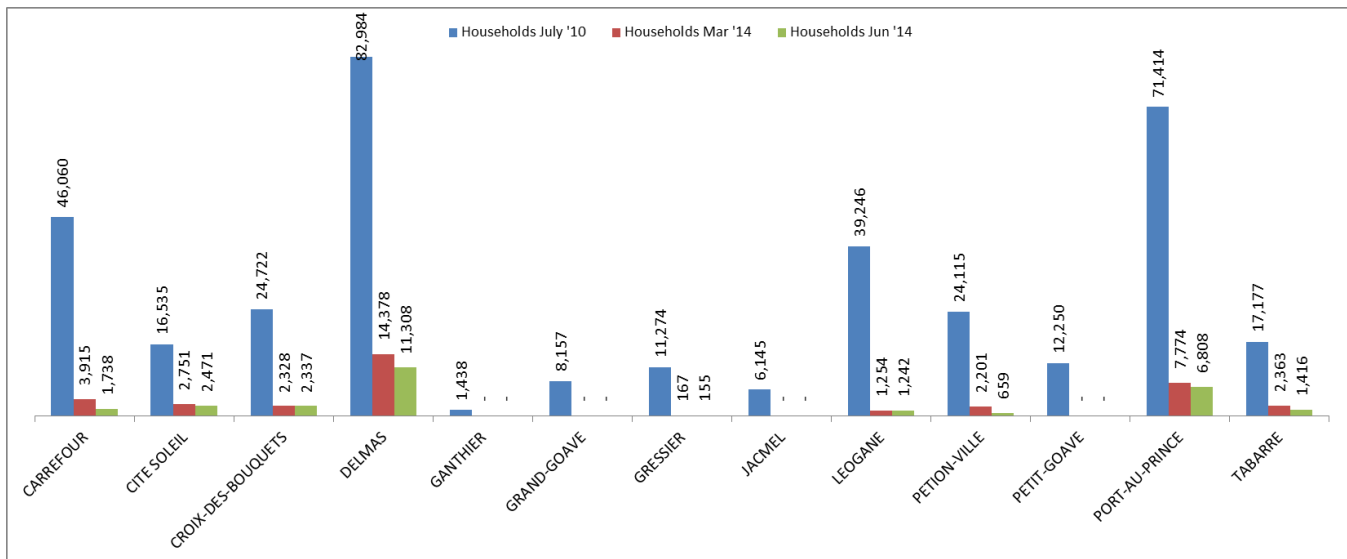
En concordance avec les rapports précédents, bien que Delmas abrite la population PDI la plus importante, Port au Prince reste la commune avec le nombre le plus élevé de sites PDI (63 sites ouverts durant la période, soit 36.63% de tous les sites ouverts). Delmas arrive en deuxième place avec 32 sites ouverts (soit 18.60% de la totalité des camps) suivie par Carrefour avec 30 sites ouverts (17.44% de sites ouverts). Ces trois communes combinées abritent 72.67% des sites ouverts en Haïti.

Grappe 6: Comparaison de sites de déplacés par commune en Juillet 2010, Mars 2014 et Juin 2014.



Delmas, avec 18.60% des sites ouverts, continue à abriter la population PDI la plus importante (40.19% des ménages PDI) du fait de la taille plus importante de ses camps. Port-au-Prince, abrite le nombre le plus important de sites, mais ne compte que 24.20% des ménages PDI. Ceci s'explique par le fait que Port au Prince présente une concentration de sites plus petits.

Grappe 7: Comparaison du nombre d'individus déplacés, par commune en Juillet 2010, Mars 2014 et Juin 2014.



Dans la région des Palmes, 14 sites PDI demeurent ouverts, représentant environ 8.14% des sites ouverts dans le pays. Gressier abrite 3 sites tandis que 11 sites demeurent ouverts à Léogane.

Sur les 172 sites ouverts, 100 (soit 58.14%) sont des petits camps comprenant 100 ménages PDIs ou moins. Ces sites abritent 13.44% de la totalité des ménages PDIs. Les 72 sites restants abritent plus de 100 ménages PDIs. Parmi les sites les plus larges, cinq (5) abritent 1000 ou plus familles déplacées (7,234 ménages déplacés, soit 25.71% du total).

Table B: Sites PDI par nombre et pourcentage de sites, ménages, individus et taille de sites, Juin 2014

Site size by #Households	Camp		Households		Individuals	
	#Camp	%Camp	#HH	%HH	#IDP	%DP
Total	172	100%	28,134	100%	103,565	100%
1.1) 1 to 9	20	9.3%	92	0.3%	63	0.2%
1.2) 10 to 19	11	5.8%	157	0.5%	82	0.4%
2) 20 to 99	70	43.0%	3,532	13.0%	1,794	11.9%
3) 100 to 499	60	34.9%	13,076	44.9%	19,517	42.0%
4) 500 to 999	6	4.1%	4,043	16.1%	12,712	18.1%
5) 1000 plus	5	2.9%	7,234	25.3%	69,397	27.4%

La majorité de la population déplacée continue à résider dans des sites larges¹, tous localisés dans la zone métropolitaine de Port au Prince (il n’y pas de camps larges dans la Région des Palmes). Plus précisément, 12 sites (soit 6.98% du nombre total de camps ouverts) abritent 40.08% des ménages déplacés.

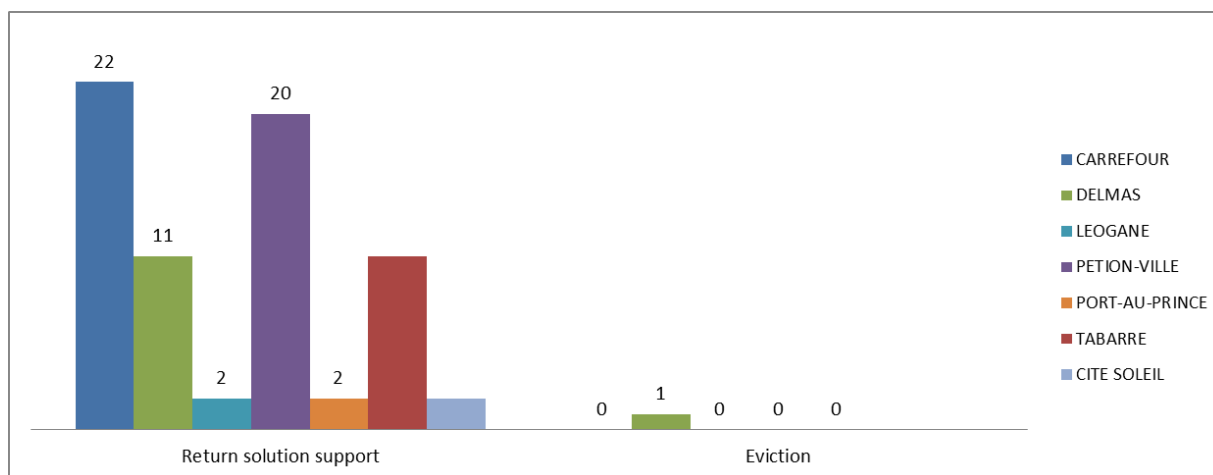
¹ Dans le cadre de cette analyse, la DTM a regroupé tous les sites abritant 500 ménages, ou plus, sous la qualification de « sites larges ». A noter que ceci ne remplace pas la définition établie par le Cluster en 2010, dans laquelle un site large se définit comme abritant 1,000 ou plus ménages.

2. FERMETURE DES CAMPS ET RETOUR VERS UN LOGEMENT: EVICTIONS, RETOURS SPONTANÉS, RETOUR ET RELOCALISATION

2.1 Sites fermés

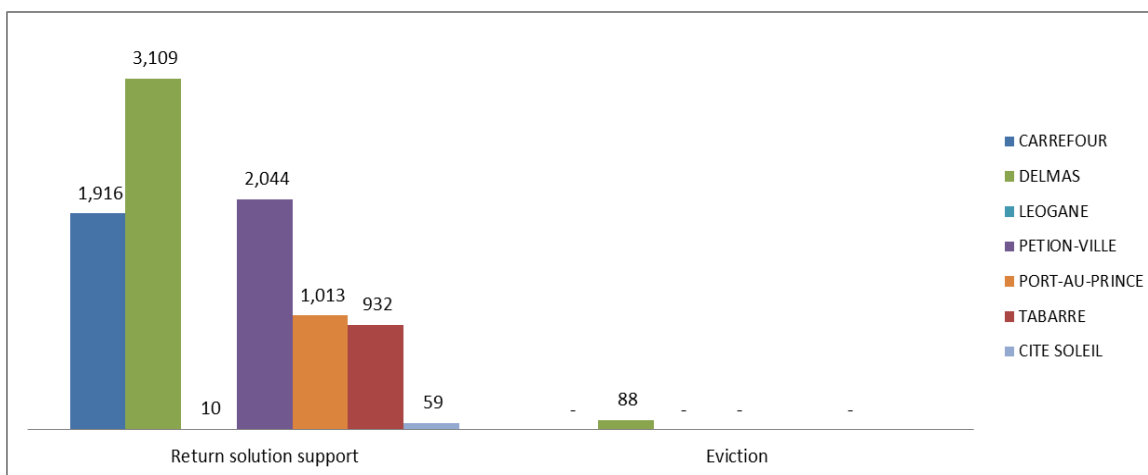
Durant la période d'Avril à la fin Juin 2014, 71² camps ont été signalés comme étant fermés. Pendant cette période, 70 fermetures de camps ont eu lieu grâce à un programme de relocalisations mis en œuvre par divers partenaires entre les mois de Mars et Juin 2014. Un seul camp a été fermé du fait d'une éviction. Au total, 9,083 ménages ont pu quitter les camps dans lesquels ils vivaient grâce à une assistance à la relocalisation.

Graphe 7: Distribution de sites fermés par commune et par raison de fermeture entre Janvier et Juin 2014



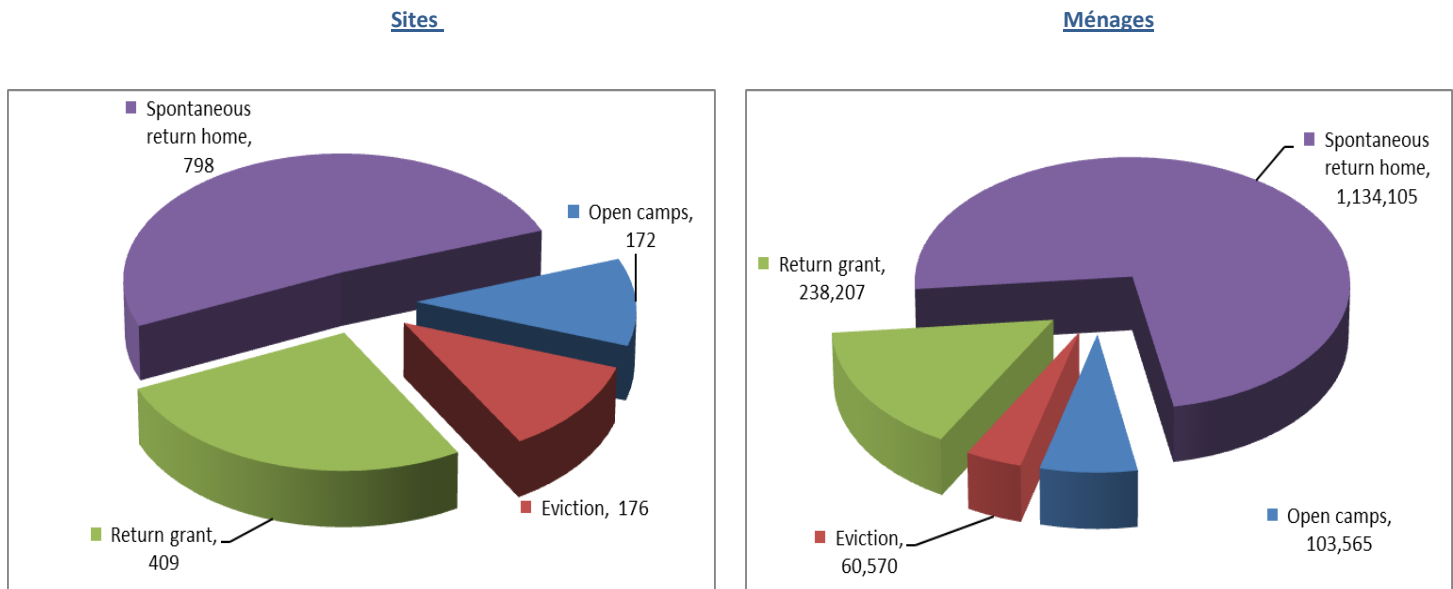
Carrefour a enregistré la plus importante diminution de sites, sur cette période, avec la clôture de 22 sites de déplacés, grâce aux programmes de retour. Cependant, la commune de Delmas a enregistré la plus importante diminution de ménages déplacés pour cette période, avec le départ de 3,197 ménages (8,189 individus) relocalisés grâce aux programmes de retour.

Graphe 8: Distribution d'individus ayant quitté les sites par commune et raison du départ entre Janvier et Juin 2014



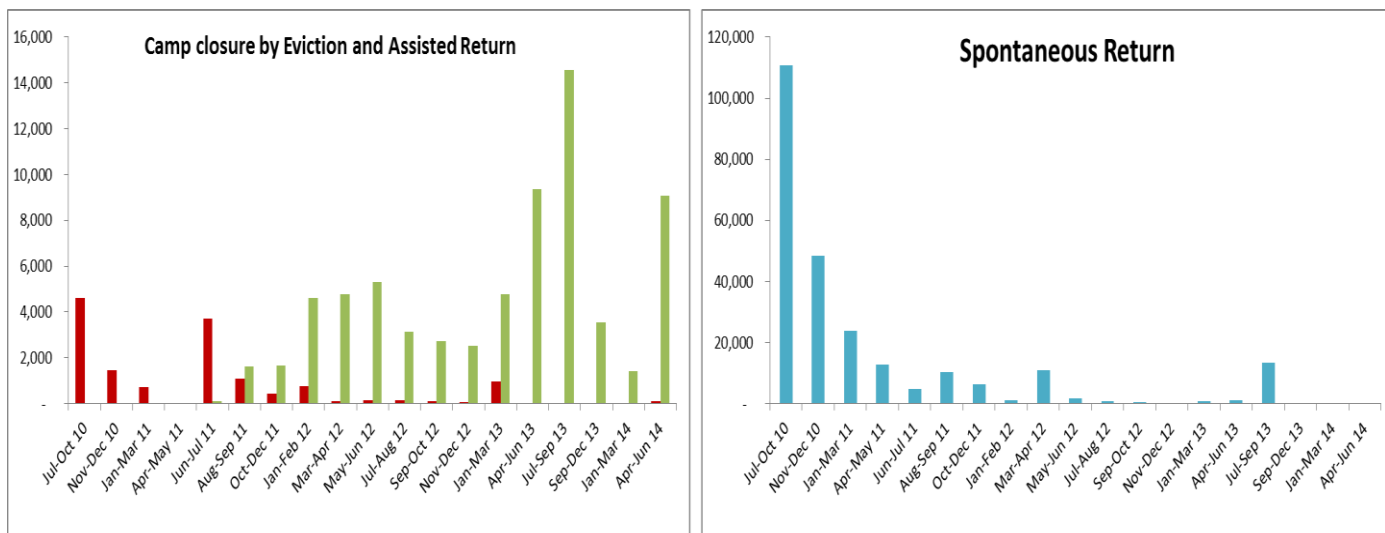
² Il y a plusieurs sites désignés comme « petits sites » (moins de 199 ménages) et en cours de fermeture mais n'ayant toutefois pas été reporté comme fermés puisque au moment de la publication de ce rapport, des familles y vivent toujours en attente du mécanisme de doléances instauré par les programmes de retour.

Graphe 9: Sommaire du nombre de sites déplacés et de ménages par statut (ouverts ou fermés et raison de fermetures) de juillet 2010 à Juin 2014



Des 1,555 sites PDIs et 361,517 ménagés déplacés et identifiés après le séisme du 12 Janvier 2010, 409 sites ont fermés grâce à des programmes de retour (correspondant à 69,192 ménages relocalisés dans des logements de leur choix. 176 sites³ ont fermé à cause d'évictions (correspondant à 14,444 ménages expulsés) et 249,747 ménages ont spontanément décidé de quitter les sites causant la fermeture de 798 sites.

Graphe 10: Ménages déplacés par période et raison de départ des sites de Juillet 2010 à Juin 2014.



³ Le nombre de camps sous expulsion a été revu suite à des enquêtes poussées dans les camps ayant été marqués comme clôturés du fait d'évictions durant cette période.

3. METHODOLOGIE DE LA DTM

La matrice de suivi du déplacement (DTM) est un outil de suivi visant à suivre les mouvements des personnes déplacées internes (PDI) et à fournir des informations mises à jour sur les conditions de vie dans les camps et les sites d'hébergement, et ce afin d'appuyer le Cluster d'Abri d'Urgence et de Coordination et de Gestion de Camp (*E-Shelter/CCCM*) et les autres acteurs humanitaires et du relèvement. La DTM est mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Les évaluations sont réalisées sur une base tri-mensuelle sur tous les sites de personnes déplacées identifiés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et les régions méridionales affectées par le séisme du 12 Janvier 2010. La DTM a été utilisée pour suivre la population vivant dans les sites de déplacés depuis Mars 2010 et a été révisée (DTM v2.0) en Octobre 2010 pour répondre à la nature changeante des besoins en informations du fait de l'évolution de la situation du déplacement.

Une équipe de 20 employés implémentent ces évaluations rapides. Suivant le cycle tri-mensuel de la DTM, les évaluations de l'ensemble des sites de déplacés identifiés sont effectuées sur une période de six semaines, incluant toutes les activités : la collecte de données, la vérification, le traitement et l'analyse des données.

Les équipes de terrain de la DTM utilisent le formulaire d'information sur le Site/Camp de la DTM v2.0 pour chaque évaluation. Les équipes utilisent différentes méthodes, y compris les entretiens avec les gestionnaires et les comités de sites, l'observation et le comptage physique, de façon à collecter les données pertinentes nécessaires pour remplir le formulaire. La DTM incorpore également les informations partagées par les acteurs menant des activités de retour dans des sites spécifiques. Dans le cas où le site ne pourrait être visité pour des raisons de sécurité, l'OIM continue d'utiliser l'imagerie aérienne pour évaluer la population du site. L'OIM continue d'utiliser différentes méthodes de collection des données pour garantir que l'information la plus à jour soit disponible, et les équipes de terrain abordent chaque site de déplacé de manière ciblée, ce qui signifie que la méthode de collecte des données peut varier selon la situation du site.

Une fois les données collectées, des consultations sont organisées avec les acteurs ayant une présence régulière sur le terrain, à savoir les équipes d'Opérations de Gestion de Camps de l'OIM (*IOM Camp Management Operations : CMO*), les représentants de la Direction de la Protection Civile (DPC), et les autres acteurs intervenant dans les sites de déplacés. *Google Earth*, l'imagerie aérienne et d'autres technologies disponibles sont également utilisées pour faciliter la validation de diverses données, telles que l'emplacement et la zone des sites.

Il est important de souligner que les estimations de la population déplacée fournies par la DTM sont issues des évaluations au niveau du ménage et se basent sur les informations fournies par les représentants de chaque ménage.

Les données de retour, ou les données sur les personnes déplacées ayant reçu un quelconque soutien pour quitter les camps, sont recueillies sur les bases de données de l'OIM et des partenaires du Cluster. Les programmes de retour comprennent notamment des améliorations/ réparations de domiciles, des rénovations de maisons existantes, la relocalisation vers les zones rurales, et les subventions au loyer (actuellement la forme principale de soutien). L'OIM maintient une base de données qui enregistre les informations sur les familles relocalisées à partir du moment où les déplacés trouvent une maison appropriée qui remplit des critères acceptés (risques environnementaux, le classement du statut MTPTC, l'accès à l'eau et aux installations sanitaires, etc...) et jusqu'à leur relocalisation effective vers la maison de leur choix. Ces informations incluent également les visites effectuées 8 semaines après le déménagement, étape qui constitue la vérification finale avant que la subvention soit entièrement allouée et que le processus soit finalisé.

Pour plus d'informations concernant la méthodologie utilisée pour la DTM, y compris les outils, veuillez consulter la stratégie de la Matrice de Suivi du Déplacement – Version 2.0, Mai 2011, le document est disponible à l'adresse suivante: <http://iomhaitidataportal.info>